

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

2020 DASCO 35 - DAC - Subventions (276.000 euros) et conventions ou avenants à convention avec des associations, établissements culturels ou organismes, pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir.

PROJET DE DELIBERATION**EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa mission éducative, la Ville de Paris participe au financement de projets éducatifs organisés par les collèges. Les actions proposées (ateliers, voyages ou sorties scolaires) sont en cohérence avec le projet d'établissement et viennent en complémentarité des projets déjà mis en place dans les établissements.

Depuis l'année scolaire 2010/2011, la Ville de Paris finance au sein des collèges parisiens l'installation de résidences artistiques. Cette initiative s'inscrit dans le programme « L'art pour grandir » qui vise à développer les liens entre des établissements scolaires et les institutions culturelles. L'objectif est de permettre à tous les jeunes Parisiens de se familiariser avec les pratiques culturelles et de découvrir ses institutions.

Ces résidences permettent aux adolescents, et en particulier à ceux les plus éloignés des pratiques culturelles, de découvrir des œuvres et des artistes inspirants. Chaque jeune découvre la naissance et la maturation d'une création mais fréquente également des lieux de diffusion artistique. Les ateliers de pratiques artistiques impliquent l'artiste, les élèves, les professeurs et les familles. Ces ateliers familiarisent les collégiens à diverses disciplines (arts numériques, photographie, écriture, cirque, musique, théâtre, danse, cinéma, cultures urbaines, etc.). Pour favoriser le rayonnement des résidences artistiques au-delà des établissements scolaires, elles font l'objet de restitutions ouvertes à un large public : familles, habitants du quartier, etc.

Compte tenu du succès rencontré par ces résidences artistiques et du bilan réalisé en lien avec les établissements scolaires et culturels, il est proposé de reconduire en 2020/2021 les résidences d'artistes dans les collèges qui en ont exprimé le souhait.

Par leur contenu éducatif, les publics mobilisés et leur diffusion, les résidences artistiques concourent à l'ambition du Projet Éducatif Territorial de Paris de réduire les inégalités sociales et culturelles. Forte de cette conviction, la Ville de Paris a souhaité augmenter nettement le nombre des résidences en 2019, afin de

couvrir plus de collèges. Cette ambition est maintenue à la rentrée 2020 avec 72% des collèges en Réussite Éducative qui seront ainsi concernés par une résidence artistique.

En outre, afin d'approfondir les liens entre la Ville de Paris et la Seine-Saint-Denis, une nouvelle résidence croisée est organisée dans le cadre de la convention signée en février 2018 avec ce Département.

Le présent projet de délibération propose de porter le nombre de résidences artistiques à 54 à la rentrée prochaine, portées par 39 établissements culturels :

11 résidences « musique » :

- « Crésus, opéra de Reinhard Keiser sur le livret de Lukas von Bostel » proposée par Arcal ;
- « Découverte de l'univers symphonique et parrainage d'élèves » proposée par l'Association des concerts Padeloup pour deux collèges ;
- « Percussions et chants afro-cubains : rencontres, emprunts et création » et « Les Illustrations de Stravinsky » proposées par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris pour deux collèges ;
- « L'opéra au XVIIIème siècle » proposée par l'Ensemble Les Talens Lyriques ;
- « Musique et maîtrise du langage » proposée par Les Petits Riens pour deux collèges ;
- « La Symphonie des mots » proposée par Madline ;
- « Invitation au voyage musical » proposée par l'Orchestre de chambre de Paris ;
- « La Voix des sables – écriture d'un spectacle musical » proposée par La Loge CDC Productions.

12 résidences « théâtre » :

- « Frères Migrants » proposée par l'association Cité Théâtre pour deux collèges ;
- « Le Flow des Mots - (Dé)connexions x (Dés)informations » proposée par Cosmos Art ;
- « Polar jeune » et « Mortel ! » proposées par l'association La maison ouverte (Théâtre Dunois) pour deux collèges ;
- « Découverte des différentes formes de spectacle vivant : le conte, le mime, le théâtre d'objet, d'ombres et de marionnettes » proposée par l'Association parisienne pour l'animation culturelle et sportive (Théâtre 13) ;
- « Le Geste Créateur » proposée par l'International Visual Theatre ;
- « Ciel, mon collègue ! » et « Sortir du cadre » proposées par Les Plateaux Sauvages pour deux collèges ;
- « L'étranger c'est moi » proposée par L'étoile du nord ;
- « École de spectateur Résidence de Création et Ateliers artistiques au collège » proposée par La Fabrique des Petits Hasards ;
- « Unis vers l'Uni ! » proposée par le Théâtre du Rond-Point.

2 résidences « arts de la marionnette et théâtre d'objet » :

- « Présomptions » proposé par le Théâtre de la Marionnette ;
- « Hématome(s) » proposée par Le Théâtre aux mains nues.

4 résidences « écriture et numériques » :

- « Hantises » proposée par la Maison de la Poésie sous forme de mini-résidences pour deux collèges ;

- « Après demain » et « États sauvages » proposées par la Société d'Exploitation de la Gaîté Lyrique pour deux collègues ;

2 résidences « art du cirque et danse » :

- « LFD – La Fabrique dansée #3 » proposée par la Coopérative de rue et de cirque ;
- « Envol et Gravité » proposée par le Carreau du Temple.

7 résidences « danse » :

- « A Corps Danses » et « CLAP » proposées par l'Atelier de Paris / CDCN pour deux collègues ;
- « Dancescape School » proposée par la Compagnie KeatBeck ;
- « A Corps Ouverts » proposée par L'étoile du nord ;
- « Corps de filles, corps de garçons dans l'espace public » proposée par la Générale
- « Défilé dansé » proposée par l'Association Vibrisses ;
- « Danser du Bronx à Paris » proposée par le CENTQUATRE.

12 résidences « arts visuels, vidéo et cinéma » :

- « La Bohème » proposée par le CENTQUATRE ;
- « Construire son identité par le portrait avec Afia Rizk » proposée par l'Atelier des artistes en exil ;
- « Découvrir, comprendre et s'initier aux arts urbains » proposée par le collectif Génération Freedom Ride dans deux collègues ;
- « L'art à la rencontre du handicap. Comprendre les relations humaines » proposée par l'Orange rouge ;
- « Le corps empêché comme langage cinématographique » et « Du son documentaire à l'image animée » proposées par les Cinémas Indépendants Parisiens pour deux collègues.
- « Création photographique et numérique » proposée par le BAL ;
- « Territoires intérieurs » proposée par la Maison Européenne de la Photographie ;
- « Corps et Environnement, création collaborative/ H. Combal-Weiss » proposée par la Maison des Métallos ;
- « Espace intime / Espace public » et « Le mythe de la virilité ou l'égalité en question » proposées par la Maison du Geste et de l'Image pour deux collègues.

4 résidences pluridisciplinaires :

- « Street art avenue » résidence croisée avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis proposée par le CENTQUATRE au titre de l'Olympiade Culturelle ;
- « Cirque et cinéma : initiation au burlesque ! » proposée par le Monfort Théâtre ;
- « Comédie musicale » proposée par La Tornade ;
- « Mobile Home » proposée par Trans'art In.

En conclusion, 51 collègues parisiens pourront bénéficier du rayonnement des résidences artistiques durant l'année scolaire 2020/2021, dont la liste est annexée au présent projet de délibération.

En raison de l'intérêt parisien que présentent ces 54 projets, je vous propose d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 276 000 euros, et de m'autoriser à signer les conventions et les avenants joints au projet :

5.000 euros à Arcal, 10.000 euros à l'Association Cité Théâtre, 10.000 euros à l'Association des concerts Padeloup, 10.000 euros à l'Association La maison ouverte gérante du Théâtre Dunois, 25.000 euros au Centquatre, 10.000 euros à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, 5.000 euros à la Compagnie KeatBeck, 5.000 euros à la Coopérative de rue et de cirque, 5.000 euros à l'Ensemble Les Talens Lyriques, 5.000 euros à l'International Visual Theatre, 10.000 euros à l'association Les Petits Riens, 10.000 euros à l'association Les Plateaux Sauvages, 10.000 euros à L'Etoile du nord, 5.000 euros à l'Orchestre de chambre de Paris, 5.000 euros à l'association Paris audiovisuel - Maison Européenne de la Photographie, 10.000 euros à la Société d'Exploitation de la Gaîté Lyrique, 5.000 euros au Théâtre aux mains nues, 5.000 euros au Théâtre du Rond-Point, 5.000 euros à La Loge, 5.000 euros à l'Association parisienne pour l'animation culturelle et sportive, 5.000 à l'Association des Vibrisses, 10.000 euros à l'Atelier de Paris/CDCN, 5.000 euros à l'Association Atelier des artistes en exil, 10.000 euros à Cinémas indépendants parisiens, 5.000 euros à Cosmos Art, 10.000 euros à Génération Freedom Ride – Le Collectif, 5.000 euros à La Fabrique des Petits Hasards, 5.000 euros à La Générale Nord-Est, 5.000 euros à La Tornade, 5.000 euros à Le Bal, 5.000 euros à L'orange rouge, 5.000 euros à Madline, 6.000 euros à la Maison de la Poésie, 5.000 euros à la Maison des Métallos, 10.000 euros à la Maison du Geste et de l'Image Centre de recherche et d'éducation artistique, 5.000 euros à la Société publique locale du Carreau du Temple – SPL Carreau du Temple, 5.000 euros au Théâtre de la Marionnette à Paris, 5.000 euros à Le Monfort Théâtre, 5.000 euros à Trans'art In.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris